

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# COMMUNE DE WIMEREUX

## Département du Pas-de-Calais

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
le neuf juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** ☞ N° 2023\_09\_06\_3

☞..... Subventions aux associations - Exercice 2023 - Modification.

---

**Date de la convocation**

▪ 02 juin 2023

**Présents**

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, MM. SENEAL Yannick, LAMIRAND Christophe, Mmes HEMBERT Axelle, PAPYLE-LEFEBURE Catherine.

**Absents excusés ayant donné procuration**

Mme BARDEAUX Sandrine	à	Mme DAUSQUE Ludivine
M. BUTCHER Gérard	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. MARLOT Loïc	à	M. DEVIN Serge
Mme ROUSSEAU Marie-José	à	M. LAMIRAND Christophe
M. SERGENT Didier	à	Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine

**Absent excusé sans procuration**

M. FERNAGUT Joël

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien

**A été nommée Secrétaire de Séance**

Mme DUQUESNE Cécile

**DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE 2023 - MODIFICATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, la Ville de Wimereux octroie des subventions de fonctionnement à diverses associations afin de leur permettre de maintenir ou de développer le niveau de leurs activités.

En effet, chacune dans leur domaine concourent à l'amélioration de la vie communale.

Monsieur le Maire rappelle que l'association a dû fournir un dossier de subvention complet.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**DECIDE** d'attribuer ou de retirer les montants des subventions mentionnés dans le tableau ci-dessous :

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2023**

Nom de l'association	Somme attribuée (sous réserve que le dossier soit complet) en €	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS *	ABSENTS **	N'ont pu prendre part au vote de la subvention attribuée à	Désignation des élus qui n'ont pas pris part au vote
<b>Code Fonction : 3</b>							
<b>311 - Expression musicale, lyrique et chorégraphique</b>	<b>3 000,00</b>						
La Musique de Wimereux	3 000,00	27			2		-

Nature 6574	0,00
Nature 6748	3 000,00
Nature 657362	0,00
<b>Total Général</b>	<b>3 000,00</b>

\* Se sont abstenus :

\*\* Sont absents :

**DIT** que ces créances sont inscrites au budget primitif 2023 de la Ville.

Pour extrait certifié conforme,

**#signature#**